

Compte rendu de la réunion du conseil municipal d'enfants du 29 mai 2010

Présents : Alain Maulard, adjoint aux affaires scolaires, Martine Chambon, adjointe aux affaires sociales, Claude Jamonac, adjoint aux finances, Christophe Faurie, Françoise Michaud, Jocelyne Aubert, conseillers municipaux, Cassandra Charrier, Killian Charrier, Salomé Exbrayat, Coline Faurie, Alan Garnier, Laurie Forel, Tiffany Nosree, Marie Pinet, Charlotte Soulier et Sylvain Venturi membres du conseil municipal d'enfants.

Arrivé en cours de séance : Monsieur le Maire, Maurice Berchu

Secrétaire de séance : Jocelyne Aubert

Ordre du jour

- Fonctionnement du conseil :

Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 mars 2010
Point sur les boîtes à idées

-Travaux et Projets :

L'écho réfocalien de juin
Visite du centre de tri de Saint Barthélémy de Vals
Espace pédagogique
Circuit à bosses

-Prochaines élections

-Bilan de l'année

-Questions diverses

Fonctionnement du conseil

Approbation de compte rendu de la séance du 13 mars 2010

Présents : 10 Votants : 10 Pour : 8 Abstention : 2

Point sur les boîtes à idées :

Les responsables des boîtes sont absents

Travaux et projets

La maquette de l'écho réfocalien de juin est distribuée. Les conseillers sont prêts à recommencer cette expérience l'année prochaine.

Une visite du centre de tri de Saint Barthélémy de Vals sera proposée au cours du prochain mandat, le parcours d'animation n'étant pas opérationnel pour le moment. Il faut reprendre contact avec le SITRAD en septembre.

Pour l'espace pédagogique dans la forêt, nous avons rencontré M Bassioti responsable à « l'Ardèche verte ». Nous allons travailler en partenariat avec une classe du lycée agrotech.

L'espace de jeux pour les 8-12 ans évoqué lors du mandat précédent est un projet trop lourd sur le plan financier et sécurité. Cependant il est proposé au vote la réalisation d'un circuit à bosses en terre pour vélos. Il pourrait être réalisé par le service technique de la commune.

Cette proposition est adoptée :

Présents : 10 Votants : 10 Pour : 10

Une réunion de chantier aura lieu sur le site avec le personnel du service technique.
Les conseillers sont invités à réfléchir pour faire des propositions de circuits.

A la rentrée prochaine auront lieu de nouvelles élections.
Sont en fin de mandat : Cynthia, Elodie, Marie, Killian et Quentin.

Bilan de l'année

Les conseillers présents expriment leur satisfaction. Le projet de bacs à compost commencé lors de la mandature précédente a été prolongé et a abouti à végetor.

La participation à la rédaction de l'écho réfocalien et la visite de l'ESAT ont été appréciées.

Questions diverses

Alain Maulard informe le conseil qu'il y aura une réunion d'informations sur le pédibus jeudi 3 juin à 18h30.

Le circuit à bosses sera certainement terminé à la rentrée, il faudrait préparer un petit texte pour l'inauguration. Les bacs à bouchons seront peut-être aussi en service.

Tour de table

Il y a environ 12 enfants aux Cluzeaux qui vont à l'école au village : peut-il y avoir le petit car.

Il faudrait un container de regroupement aux Cluzeaux.

Aux Cèdres les containers roulent quand il y a du vent.

Il n'y a pas beaucoup de lumière vers le rocher de la madone.

A la fin de la séance, Monsieur le Maire Maurice Berchu intervient pour remercier tous les enfants pour leur assiduité et les félicite pour la qualité de l'écho réfocalien de juin. Il explique que le conseil municipal adulte se déroule en deux temps : les délibérations puis le tour de table qui permet à chaque conseiller de faire remonter des informations des différents quartiers.

En ce qui concerne les transports scolaires, il rappelle qu'il est organisé par le conseil général : il faut 5 enfants de plus de 5 ans à emprunter ce transport régulièrement et le lieu de ramassage doit être à plus de 3 km de l'école. Ce n'est pas le cas pour les Cluzeaux.

Les ordures ménagères relèvent des compétences de la communauté de commune du bassin annonéen, et une réflexion est menée pour mettre en place une redevance incitative. Il n'est donc pas envisagé la mise en place de nouveaux containers dans l'immédiat

Fin de la séance

Le verre de l'amitié est offert aux enfants et à leurs parents.